

Chers forumistes,

Je vous sollicite pour obtenir votre soutien en matériel et équipement ou votre aide financière pour la constitution du capital social d'un **Consortium d'actions humanitaires d'urgence en Casamance au Sénégal**.

Pourquoi une telle initiative ?

J'ai toujours compris que la rébellion en Casamance est un gros malentendu. Depuis 1982, il a fait des milliers de morts et de victimes civiles et militaires du fait des armes, des mines et Regs. En 1999, j'ai rencontré Abbé Diamacoune SENGHOR au **Centre des Œuvres Catholiques de Ziguinchor** où il était en résidence surveillée. Il m'avait fait un témoignage oral que je conserve toujours car il s'agit d'archives orales inédites. Depuis, je mené mes enquêtes sur l'origine du conflit Casamançais, à travers les archives militaires et les autres sources conservées en France, au Portugal et en Angleterre. A titre d'exemple, les journaux sénégalais Sud Quotidien et Wal fadjri ont publié mes articles sur le plus vieux conflit du continent africain.

Étant donné que le climat politique s'est apaisé, je souhaite mettre en oeuvre mon projet de **Consortium d'actions humanitaires d'urgence en Casamance au Sénégal**, regroupant des ONG, des sociétés privées et des consultants spécialisés dans ses domaines d'actions pour aider au retour de la paix définitive en Casamance. Il comprend **trois composantes** qui sont :

Composante 1 : - Actions de la relance et de la finalisation des négociations entre le Gouvernement du Sénégal et le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC) pour le retour de la paix définitive.

Il s'agit de partir des témoignages de Monsieur **Jacques CHARPY**, conservateur du patrimoine, à propos de la Casamance et de la colonie du Sénégal. Je précise que le témoignage de Monsieur Charpy a été fait à la demande de l'Etat du Sénégal. Ce témoignage a été contesté par le MFDC qui n'a pas obtenu une **réponse politique adaptée** de la part des régimes des **présidents Abdou DIOUF** et **Abdoulaye WADE**.

Dans le cadre de son meeting de campagne tenu à Ziguinchor le 17 février 2012, le **Président Macky SALL** disait : *«Je ne dirais pas que je vais régler la crise en 100 jours, mais je ne ménagerai aucun effort pour que **toutes les forces vives de la Nation se mobilisent et se retrouvent ensemble pour trouver les voies et moyens de mettre définitivement un terme à cette crise. Il nous faut le pardon et l'oubli**»*. Depuis cette date, plusieurs actions ont été menées par l'Etat du sénégalais pour la libération des otages militaires par Salif Sadio, la libération des 12 démineurs par César Atoute Badiate.

Il s'agit maintenant d'infléchir la position de **Mamadou Nkrumah Sané**. En ma qualité de citoyen, j'ai pris l'initiative de le rencontrer le jeudi 22 août 2013 à Paris pour obtenir des informations sur les voies et moyens à mettre en oeuvre pour le retour de la paix définitive en Casamance. Ainsi, **Monsieur Sané m'a remis un document très important** relatif à la réponse que le MFDC à propos du témoignages de Monsieur **Jacques CHARPY**. **Il comprend :**

- **Avant-propos** : la lettre que Diamacoune Senghor a envoyé le 22 novembre 1994 à Mamadou Nkrumah Sané, secrétaire général adjoint du MFDC pour lui demander de **soumettre ce document à des experts compétents pour avis** ; le message de Diamacoune Senghor en date du 20 décembre 1993 ; la déclaration du MFDC en date du 21 décembre 1993.

I - L'introduction

II – Formation territoriale de la Casamance

III – Résistance casamançaise

IV – Identité casamançaise

V – Unité sénégalaise

VI – Conclusion

A la suite, j'ai longuement discuté avec Monsieur Sané, en lui donnant mon point de vue sur la procédure de résolution de ce vieux conflit. Il a dit qu'il apprécie "**la sincérité de ma démarche pour la mise en place d'un véritable processus de paix définitive en Casamance**". Mais, il m'a demandé « **de ne pas prendre partie mais d'œuvrer pour que les représentants de l'Etat du Sénégal et les représentants du MFDC se retrouvent autour d'une table de négociation** ».

Étant donné que le problème casamançais remonte à l'arrestation et à l'internement du **Roi Sihalébé DIATTA en 1903**, j'ai fait mes recherches puis obtenu la confirmation de la conservation des ossements par les responsables du **Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) à Paris**. Elles m'ont dit que la visite s'effectue sur autorisation. Par contre, elles m'ont fait comprendre que c'est uniquement la famille et l'Etat du Sénégal qui pourraient faire la demande de restitution. Dans ce cas, les autorités du Muséum, représentant de l'Etat Français, feront le nécessaire.

C'est pourquoi, je demande aux membres du forum Franco-mines ayant des relations, d'une part avec l'actuel Roi d'Oussouye et d'autre part avec le Ministre d'État Mbaye NDIAYE et de l'Amiral Pape Farba SARR de bien vouloir me mettre en relation avec ces autorités pour :

1°) - trouver un « ancien négociateur de l'ONU » pouvant piloter la première composante de ce projet ;

2°) - aider la famille du Roi et le Président de la République à rapatrier les restes du Roi Sihalébé DIATTA et assurer son digne enterrement, selon la tradition Diola ;

3°) - engager les négociations politiques avec l'aile extérieur du MFDC puis l'aile intérieur et militaire du MFDC à Paris puis au Sénégal.

Composante 2 : - Actions de DDR (Démobilisation/Désarmement/Réintégration) des anciens maquisards du MFDC et des populations (jeunes) en déshérence : une ONG française m'a remis un document confidentiel à adapter au contexte casamançais, notamment aux politiques sectorielles en vigueur pour le retour de la paix en Casamance. Il s'agit d'un projet de réinsertion d'ex-belligérants et population en déshérence déjà étudié au profit de la République Centrafricaine.

Composante 3 : - Actions contre les mines/REG par la fourniture de services de déminage humanitaire d'urgence au Sénégal (Casamance) : j'ai déjà obtenu l'engagement de l'Agence Française de Déminage Humanitaire (AFDH) qui est prête à apporter le savoir faire de l'école du génie française située à Angers. En effet, l'École du Génie a contribué à la création du CPADD du Bénin en y envoyant ses experts. Par conséquent, il reste simplement à mobiliser le matériel ou les équipements, les moyens financiers pour remplacer l'opérateur sud-africain Mechem.

Aussi, je vous demande à mettre en relation avec toutes autorités civiles, militaires, ONG ou organismes internationaux pouvant m'aider à mettre en place mon consortium d'actions humanitaires d'urgence en Casamance au Sénégal. Tous les acteurs de la paix, sénégalais ou d'autres nationalités, sont associés à mon projet.

Enfin, si vous avez des observations ou des suggestions, il ne faut pas hésiter à m'en faire part directement sur mon adresse mail professionnel : emps.administration@gmail.com

Malick